



Greffe des associations - Guadeloupe (Basse-Terre)

Dernière modification le 08 juillet 2020 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Courriel : associations-loi-1901@guadeloupe.pref.gouv.fr (mailto:associations-loi-1901@guadeloupe.pref.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Direction de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale de Guadeloupe
323 boulevard du Général-de-Gaulle
97100 Basse-Terre

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h00